



SEPT. 2024

CAMPUS DE L'ÉTOILE : UN PREMIER BÂTIMENT DÉDIÉ AU FUTUR IFPS ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La convergence des programmes et des plannings de reconstruction du nouvel Institut de Formation des Professions de Santé (IFSI-IFAS) du Centre Hospitalier Alpes Léman et du Pôle de Formations Supérieures Grand Forma d'Annemasse Agglo, ont conduit les deux institutions à réaliser une opération commune dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'éco quartier de l'Étoile à Annemasse.

Quatorze mois après la pose de la première pierre, le bâtiment est sorti de terre et continue de se dessiner dans le paysage urbain. A la rentrée 2025, ce lieu vitrine de l'enseignement supérieur attractif et moderne, précurseur d'un véritable pôle étudiant accueillera près de 1 000 premiers étudiants.

Opération en co-maîtrise d'ouvrage
entre le CHAL et Annemasse Agglo



Avec le soutien de



L'EMERGENCE D'UN VÉRITABLE PÔLE ÉTUDIANT



Ce lieu offrira aux étudiants un cadre privilégié puisqu'il se situe au cœur de l'éco quartier de l'Etoile, un quartier qui se construit pour faire émerger de nouvelles façons de bien vivre en ville. A proximité immédiate du centre d'Annemasse via la future passerelle piétonne, de la gare et des transports en communs, il permettra aux étudiants de se déplacer facilement à pied ou à vélo dans un environnement propice au bien-être. Ils pourront profiter de 3 hectares d'espaces verts et de respiration au pied des bâtiments, de la place de la Rotonde, de la place Rosa Parks et du Jardin Ferroviaire pour se ressourcer, faire du sport et se rencontrer.

Au-delà de cette situation exceptionnelle, Annemasse Agglo met tout en œuvre pour faire de cet éco quartier, un lieu dynamique et attractif pour les étudiants. Elle prévoit des résidences étudiantes et jeunes actifs et maîtrise l'implantation de commerces et de services pour proposer une offre à la fois de proximité et orientée sport et loisir.

Les actions en cours portées par Annemasse Agglo viennent également renforcer l'attractivité du territoire en matière d'enseignement supérieur avec notamment la création d'une **dynamique étudiante** inter-établissements avec l'organisation d'évènements de rentrée scolaire et le renforcement de la **dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs - publics et privés - du territoire** pour proposer des services spécifiques et des tarifs réduits. L'ensemble des services spécifiques à l'échelle d'Annemasse Agglo ont quant à eux adopté un « réflexe » étudiants dans la mise en place de ses politiques. Cela a permis la mise en place de tarifs étudiants sur les services mobilités (VAE/trottinettes), sur les équipements culturels (château bleu, archipel butor...) et a contribué au développement d'offres de services spécifiques comme le logement intergénérationnel par exemple.

Les élus entendent faire émerger un véritable pôle d'enseignement supérieur avec ce Campus de l'Etoile qui, au-delà de l'IFPS et du Pôle de Formations Supérieures GRAND FORMA sera amené à s'étendre avec d'autres instituts de formation publics et/ou privés qui pourront s'installer dans l'îlot mixte (bureaux et formation) « LOCO » actuellement commercialisé par le groupe Giboire. A terme, ce sont près de 3 000 étudiants qui sont attendus sur ce campus.



Le projet

Fruit de la collaboration entre le CHAL et Annemasse Agglo, ce projet répond aux besoins respectifs des deux institutions et contribue au rayonnement des métiers du soin, du territoire et de la politique régionale en matière de développement de la formation supérieure.

Le nouveau bâtiment a été conçu et dimensionné pour permettre la formation complète de près de 800 étudiants, avec une répartition en trois promotions à terme de 120 à 140 étudiants par promo en soins infirmiers (soit plus de 400 étudiants), 100 élèves aides-soignants, ainsi que 250 étudiants inscrits dans les différentes formations Grand Forma.

Le futur bâtiment, d'une surface de 4300 m², sera composé des locaux du CHAL destinés aux besoins du futur IFPS (environ 2500 m² comprenant des salles adaptées aux formations dispensées par l'Institut, un centre de documentation moderne, des bureaux...) et des locaux d'Annemasse Agglo dédiés aux besoins de Grand Forma (250 m² comprenant des salles de cours et des bureaux pour les formateurs). Des locaux mutualisés d'une superficie de 1550 m² regrouperont l'accueil, le grand amphithéâtre de 250 places, l'espace de restauration, les locaux logistiques et techniques, ainsi que les espaces dédiés à la vie étudiante, le foyer et l'espace détente.

UNE OPÉRATION MUTUALISÉE AUX AVANTAGES MULTIPLES

L'ambition de mutualisation forte et de fonctionnement décloisonné, avec une logique d'optimisation des espaces, permettra aux futurs utilisateurs de bénéficier d'équipements et d'espaces communs mieux adaptés aux besoins et plus qualitatifs.

Ces espaces communs pourront être également utilisés par le CHAL ou Annemasse Agglo pour l'organisation d'évènements extérieurs en lien avec l'enseignement supérieur.

UNE ARCHITECTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Sur ce bâtiment mutualisé, Annemasse Agglo et le CHAL ont fait appel à l'architecte Dietmar Feichtinger et se sont donnés les moyens de proposer un exemple remarquable en termes d'architecture respectueuse de l'environnement et d'efficacité énergétique. Ces performances seront atteintes, entre autres, grâce à l'utilisation de matériaux durables tels que le bois, la création de terrasses végétalisées, la connexion au réseau de chaleur urbain issu de la chaufferie bois d'Ambilly, ainsi qu'à l'installation de panneaux photovoltaïques.

De plus, Annemasse Agglo s'engage à préserver le quotidien des riverains et des habitants ainsi que l'impact du chantier sur la biodiversité pendant toute la durée des travaux en respectant la charte "chantier faibles nuisances"*.

*Les travaux bruyants interviennent de 8h à 19h, la circulation et les accès des riverains sont maintenus, un itinéraire est imposé pour la circulation des camions en entrée et sortie de chantier, les abords des chantiers sont régulièrement nettoyés, un contrôle des conditions sonores et une limitation des poussières sont mis en place. Sur le chantier, les consommations en eau, gaz et électricité sont réduites, les émissions de gaz à effet de serre limitées et le recours à des matériaux recyclés privilégié. Le projet s'inscrit dans la démarche Chantiers Air Climat établie par Annemasse Agglo, avec pour objectif de mener des actions de prévention contre les émissions de particules fines et d'oxyde d'azote sur les chantiers.



LE PLANNING

Retardés de deux ans en raison des impacts de la crise sanitaire et surtout de la poussée inflationniste sur les coûts des matières premières et des pénuries ou retard dans la livraison des matériaux, le lancement des travaux a finalement eu lieu en 2023.

Dans ce contexte, la maîtrise d'ouvrage a également procédé à plusieurs phases de consultation et de négociation pour optimiser le coût des travaux. Le plan de financement a ensuite pu être consolidé avec le soutien décisif de la Région et de l'ARS ainsi que celui du Département de la Haute-Savoie qui a alloué une subvention supplémentaire à l'opération.

Depuis le lancement des travaux à ce jour, le chantier avance et ne souffre d'aucun retard. La mise en service du nouveau bâtiment reste programmée pour le second semestre 2025.



LE PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL



Le coût total de l'opération comprenant les études et les travaux s'établit à 19.2 M€ toutes taxes et dépenses comprises.

Le CHAL et Annemasse Agglo financent chacun les locaux destinés à leurs activités spécifiques, en bénéficiant de subventions.

Annemasse Agglo assure le financement des espaces mutualisés, de la structure bois et du parking de 35 places.

Le CHAL, qui exploitera environ les deux tiers des espaces mutualisés reversera à Annemasse Agglo un loyer annuel en contrepartie.

LES COFINANCEMENTS



Le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient l'opération en attribuant une subvention de 4 M€ au CHAL pour les locaux du futur IFPS et en envisageant une subvention de 1.4 M€ pour le Pôle de Formations Supérieures Grand Forma de l'Agglo par le biais de la convention de coopération métropolitaine.



Le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie soutient l'opération en attribuant une subvention de 4.2 M€, dont 0.800 M€ sont destinés à l'acquisition de mobiliers et d'équipements pédagogiques.



Le soutien de l'État

Le projet bénéficie d'un soutien financier de la part de l'État qui a accordé une subvention de 300 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).



Le soutien de l'ARS

L'ARS soutient l'opération et a validé le Plan Global de Financement Pluriannuel du CHAL qui intègre la reconstruction de l'IFSI-IFAS.



Le soutien de la commune d'Ambilly

La commune d'Ambilly soutient l'opération, qui contribue directement au développement de la formation sur son territoire, en mettant le terrain gracieusement à disposition des Maîtres d'ouvrage sous la forme de baux emphytéotiques d'une durée de 99 ans.

UN INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTÉ (IFPS), POUR TOUJOURS MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE DE FORMATION ET AUX ENJEUX LIÉS À L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SOIN.

Être plus attractif en offrant aux étudiants des infrastructures modernes et opérationnelles pour la mise en oeuvre de méthodes et pratiques pédagogiques innovantes telles que la simulation en santé, des escape games ou encore l'apprentissage collaboratif à distance. Ces pratiques s'inscrivent dans une conception socioconstructiviste des apprentissages, selon laquelle les étudiants/élèves apprennent de leur propre activité en situation. Cela permet aux apprenants d'être confrontés à des situations au plus proches de la réalité et à des modes de collaboration spécifiques à leurs activités professionnelles futures correspondant aux nouveaux types d'interactions sociales.

Développer les formations continues des professionnels de santé en répondant toujours mieux aux besoins des établissements sanitaires et

médico-sociaux du territoire tout en limitant les déplacements vers des organismes de formation plus éloignés, ce qui a également des avantages en termes écologiques et économiques. L'IFSI-IFAS a mis en place depuis plusieurs années un catalogue de formation continue sur des thématiques diversifiées.

Former davantage d'étudiants en soins infirmiers et d'élèves aides-soignants en réponse aux besoins RH des établissements du GHT Léman Mont-Blanc et des structures de soins du territoire.

Les effectifs des professions de santé en forte tension localement, les besoins étant importants, notamment à cause de la croissance démographique du territoire, mais également avec le vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques. L'Institut de Formation des

Professions de Santé a pour objectifs de préparer au mieux les futurs professionnels aux évolutions des métiers et de les accompagner dans leur professionnalisation en tenant compte des différents modes de prise en charge.

Les chiffres clés de l'IFSI-IFAS

- 3 promotions de 111 étudiants infirmiers
- 1 promotion de 77 élèves aides-soignants
- Un budget de fonctionnement annuel de 3.100 M€

L'IFSI-IFAS, futur IFPS, est rattaché au CHAL. Il est conventionné auprès de l'Université Grenoble-Alpes (UGA) dans le contexte de l'universitarisation de la formation.





Le territoire d'Annemasse Agglo compte actuellement 33 formations post-bac et près de 1200 étudiants.

Ce projet contribuera à augmenter significativement ce nombre de formations et d'étudiants (perspective de **+ 200 étudiants à la rentrée 2025**).

La dynamique ainsi enclenchée ne pourra que s'amplifier et se pérenniser, dans un cadre de travail encore plus attractif pour les formateurs et les apprenants. L'amphithéâtre permettra par exemple d'ouvrir ce pôle de formation sur l'extérieur et de renforcer l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche, via

l'accueil d'évènements et de conférences variés. Cette opération participe donc fortement à l'ambition d'Annemasse Agglo à travers sa politique de formation Grand Forma Annemasse, déclinaison d'une politique publique d'enseignement supérieure à l'échelle du Pôle Métropolitain du Genevois Français.

Structurer les formations de son territoire

Les organismes de formation sont nombreux sur le territoire et l'objectif est bien de les accompagner afin qu'ils confortent leur présence.

À terme, des m² dédiés à la formation supplémentaire seront programmés au sein de l'écoquartier pour former le campus de l'Étoile.

L'offre actuelle de formation Grand Forma Annemasse

GRAND FORMA

Annemasse

3

salles de cours (d'une capacité de 19 personnes) ouvertes en 2018

11

organismes de formation utilisateurs : l'Université Savoie Mont-Blanc, le CNAM, l'IFPSI, H.E.T.S (Genève), l'Université Lyon 2 avec le CERAH Genève, Wall Street English, G5, SI2A, UFCV, AFPA, Webforce3

1 128

étudiants ont utilisé les locaux et services de Grand Forma depuis son ouverture

Des parcours de formation dispensés en initiale, alternance et continue et dans les domaines de la santé, l'immobilier, commercial, accès aux études universitaires, informatique/humérique, gestion de projets, sanitaire et social...



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute 
savoie
le Département

“Lorsque je suis arrivé en 2016 à la tête de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, j’ai tenu à ce que notre politique de formation professionnelle soit recentrée sur de vrais métiers qui recrutent et qui sont utiles au bon fonctionnement de notre société. Après la crise sanitaire que nous avons traversée, chacun constate non seulement que les professions de santé sont parmi les plus essentielles qui soient mais aussi de celles qui sont le plus exposées aux tensions en termes de recrutement et d’attractivité.

Nous ne pouvons pas laisser notre service public de santé se paupériser année après année, chacun à notre échelle nous avons le devoir d’agir. La vocation de soignant est l’un des engagements les plus nobles qui soient et en tant que responsable politique nous avons la responsabilité de tout mettre en oeuvre pour offrir à nos jeunes qui se destinent à ces métiers les meilleures conditions possibles.

C’est le sens de notre soutien à ce grand projet de campus de l’Étoile dans l’agglomération d’Annemasse. Il permettra d’augmenter sensiblement le nombre de formations et d’étudiants dans le secteur sanitaire sur ce territoire tout en permettant à nos jeunes de bénéficier d’une qualité de vie idéale avec un bâtiment exemplaire en termes d’équipements mais aussi sur le plan énergétique et environnemental.

Avec ce projet, à la fois porteur de sens et d’espoir, nous montrons, qu’en Auvergne-Rhône-Alpes, nous ne résignons pas à la fatalité de la dégradation de nos services publics et que nous répondons présents en investissant massivement pour notre jeunesse, notre santé et nos emplois.”



Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie est engagé, à travers une politique volontariste, en faveur de l’enseignement supérieur et de la recherche. Afin de soutenir les 15 000 étudiants haut-savoyards au travers de filières et de lieux d’apprentissage de proximité et de qualité, tout en valorisant les synergies entre les entreprises et le milieu universitaire, l’Assemblée départementale, a adopté, il y a peu, le plan départemental de développement universitaire et scientifique 2023-2028 et lui consacra plus de 45 M€.

Ce schéma s’articule autour de trois axes forts : l’investissement massif pour les infrastructures d’enseignement supérieur et de recherche de qualité ; le soutien aux projets de recherche et de transfert de technologie répondant aux enjeux du territoire et le rapprochement entre les étudiants et le monde de l’entreprise, avec un volet fort vers l’international.

Dans le cadre de ce schéma, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a choisi de soutenir, au titre de l’axe 1, le projet du « Grand Forma » dans la ZAC Étoile Annemasse-Genève et apporte son soutien aux instituts de formation en soins infirmiers et aux instituts de formation d’aides-soignants en finançant les IFSI-IFAS du CHAL (Centre hospitalier Alpes Léman) et des Hôpitaux du Léman.

Le Département entend maintenir sur le territoire de la Haute-Savoie des structures d’enseignement supérieur et de recherche d’excellence, ouvertes sur l’international et permettant de répondre tant à l’épanouissement des étudiants qu’aux besoins du territoire et du tissu économique local. Enfin, il souhaite renforcer les liens entre les universités et le monde professionnel, encourager l’intelligence collective et améliorer l’employabilité des étudiants à la fin de leur cursus. À travers ce projet, c’est aussi un soutien indéfectible que le Conseil départemental souhaite réaffirmer à l’échelle des établissements et des personnels de santé de la Haute-Savoie qui font un travail remarquable.



Martial SADDIER
Président du Conseil
Départemental de la Haute-Savoie
Ancien Président du Conseil
d’administration du CHAL

Ambilly, ville engagée pour l'enseignement supérieur, a toujours soutenu le maintien de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) sur son territoire. Ce sont ces raisons qui l'ont amenée à prendre la décision de porter le foncier de l'ancien hôpital, situé dans la ZAC Étoile, avant que celui-ci ne soit transféré à Annemasse Agglo dans un second temps.

Cette initiative a permis à Ambilly de mener en collaboration avec Annemasse Agglo et le CHAL (Centre Hospitalier Alpes Léman), le projet de bâtiment mutualisé. Cette réalisation est la première pierre d'un ambitieux projet de formation supérieure et de recherche pour notre territoire.

Le 21 juin 2023 marquera enfin la pose de la première pierre de cet ambitieux projet de formation supérieure et de recherche pour notre territoire.

Il vise à offrir des services pour améliorer le quotidien des étudiant.e.s et une formation adéquate pour répondre aux besoins du marché. L'ensemble des actrices et acteurs de la formation supérieure du territoire est impliqué dans la réussite de ce projet qui permettra de renforcer l'attractivité de la Haute-Savoie nord en matière d'enseignement supérieur.



Guillaume MATHÉLIER
Maire d'Ambilly

DIETMAR FEICHTINGER
ARCHITECTES

Forte d'une trentaine de collaborateurs à Paris et Vienne (Autriche), Dietmar Feichtinger Architectes exerce son activité entre missions de maîtrise d'oeuvre et concours en Europe. Intimement liée à une idée structurelle forte et à des solutions techniques innovantes, dans un constant souci d'intégration environnementale et de développement durable, cette architecture élégante et sensible, respectueuse de l'humain et de la nature. Outre les 7 nominations pour le Mies van der Rohe Award, le Prix européen d'architecture contemporaine, la qualité de l'architecture de Dietmar Feichtinger Architectes a été reconnue par de nombreuses distinctions. Avec plus de 10 nationalités présentes à l'agence et cela depuis plus que 20 ans, Dietmar Feichtinger Architectes se situe au croisement des différentes cultures.

Equipe de maîtrise d'oeuvre :

- Dietmar Feichtinger Architectes, architecte mandataire
- AR-C, BE structure
- MCI, BE fluides et électricité
- TEM Partners, économiste
- Altia, BE acoustique

Soderec
GROUPE CRÉDIT MUTUEL

La Soderec est une société spécialisée dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics comme privés pour la réalisation de leurs opérations immobilières, en qualité de maître d'ouvrage délégué, de conducteur d'opération ou d'AMO, mais aussi en tant que maître d'ouvrage pour leur compte dans le cadre de solutions immobilières alternatives.

Elle dispose d'une large expérience dans tous les types de bâtiments publics, en premier lieu dans les domaines de la santé et de la formation.

Elle accompagne le CHAL depuis 2013 dans le développement et la réalisation de ce projet, en qualité de conducteur d'opération.

Sa forte présence sur tous les territoires, avec notamment deux agences en Auvergne-Rhône-Alpes, lui permettent d'apporter un service de qualité et de proximité.

HISTOIRE D'UNE DYNAMIQUE ET D'UN PROJET COMMUN

HISTORIQUE

1974

Création de l'École d'infirmières d'Ambilly après délibération du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Annemasse. Voilà presque 50 ans que la structure a ouvert ses portes ; elle accueillait à cette époque 25 étudiants alors appelés «élèves».

1992

Le décret n°92510 du 5 juin transforme les Écoles d'infirmières en Instituts de Formation en Soins Infirmiers, octroyant le statut d'étudiant aux élèves infirmiers. Progressivement le nombre d'étudiants par promotion grandit, passant de 50 étudiants en 1991 à 111 en 2023.

2004

Martial Saddier et Robert Borrel, respectivement Président et Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse Bonneville (CHIAB), ont élaboré avec le Directeur Général du CHIAB de l'époque et en lien avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH, désormais ARS), le Plan pluriannuel d'investissement concernant les reconstructions du Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) sur le site Findrol à Contamine sur Arve, de l'EHPAD de Bonneville, de l'EHPAD de Marnaz, de l'IFSI-IFAS à Ambilly et la réhabilitation de l'EHPAD d'Ambilly.

Le programme d'ensemble concernait aussi la reconstruction de la Clinique d'Annemasse.

L'objectif premier était d'asseoir les fondements d'une organisation modernisée de la prise en charge des soins par les établissements publics et privés sur les agglomérations d'Annemasse et de Bonneville, dans la perspective de satisfaire la réponse aux besoins futurs.

2012

Dans le même temps que son installation sur le site Findrol à Contamine sur Arve, le CHAL, en lien avec la Région Rhône-Alpes, l'ARS et les élus locaux, prépare la reconstruction du nouvel IFSI-IFAS, futur Institut de Formation des Professions

de Santé (IFPS), sur le site de l'ancien hôpital d'Annemasse à Ambilly.

En effet, les locaux ne sont plus adaptés et ne répondent plus aux besoins des formations tant aux niveaux fonctionnels que techniques. Les salles ne sont pas suffisamment dimensionnées pour accueillir l'ensemble des promotions et réaliser les travaux dirigés et pratiques. Par ailleurs, les étudiants ne disposent pas d'espace de détente ou de restauration.

2015

Le Pôle métropolitain du Genevois français accompagne la constitution d'une offre singulière d'enseignement supérieur et de recherche pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des habitants du territoire. Cette démarche est soutenue par la Région et l'État au titre du Contrat de Plan État-Région (CPER).

2018

Lancement de la démarche « Grand Forma », visant à accompagner la constitution de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire. Elle se décline à l'échelle d'Annemasse Agglo autour de 4 axes stratégiques, dont celui de la santé.

La constitution d'un Pôle de formations supérieures publiques et privées, au sein de l'Écoquartier de l'Étoile Annemasse-Genève, intégrant la reconstruction de l'IFSI-IFAS du CHAL, est un projet « phare » de cette démarche Grand Forma.

Le 28 mars, un site provisoire permettant l'accueil de formations supérieures est inauguré, au 1er étage du 13 avenue Emile Zola à Annemasse ; en juillet, le partenariat entre l'IFSI-IFAS du CHAL et Annemasse Agglo se concrétise. Les Dirigeants du CHAL et d'Annemasse Agglo signent une convention de groupement de commandes et le CHAL coordonne la co-maitrise d'ouvrage d'un bâtiment commun répondant aux besoins des deux institutions.

HISTORIQUE

26 AOÛT 2019

Signature de conventions entre les deux parties au fur et à mesure de son avancement. En 2018, le CHAL et Annemasse Agglo signent la convention d'un groupement de commandes, puis ils signent les conventions cadre et financement du projet en 2019.

4 MARS 2020

Suite à la réalisation du programme fonctionnel et technique par les deux maîtres d'ouvrage, le marché de maîtrise d'oeuvre est signé sur la base du projet proposé par le groupement Dietmar Feichtinger Architectes – AR C Structure – MCI thermique Fluides – Altia Acoustique – Tem Partners Economie.

2022 – 2023

Publications des documents de consultation des entreprises via plusieurs d'appels d'offres. Le contexte géo politique mondial ayant comme retombées pénuries et augmentations drastiques des coûts des matériaux les deux premiers appels d'offres se sont montrés en partie infructueux.

21 JUIN 2023

Pose de la 1^{ère} pierre en présence de :

- Didier RENAUT, Directeur Général de la Direction commune CHAL-HDDS-HDR, Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc
- Gabriel DOUBLET, Président d'Annemasse Agglo,
- Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et Président du Comité Territorial des Élus Locaux du GHT Léman Mont-Blanc
- Sylviane NOEL, Conseillère déléguée aux formations sanitaires et sociales
- Reynald LEMAHIEU, Directeur de la délégation de la Haute-Savoie de l'ARS
- Nadia IDIRI, Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois
- Isabelle RUIN, Directrice de l'IFSI-IFAS
- Guillaume MATHELIER, Maire d'Ambilly
- Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, Président du Conseil de Surveillance du CHAL, Vice-Président d'Annemasse Agglo en charge de la ZAC Etoile et Président du Pôle métropolitain du Genevois français
- Dietmar FEICHTINGER, Architecte, Maître d'oeuvre.

